

Date: 08/09/2021 [17:43:45 CEST]  
De: SNES Lot et Garonne <snes47@bordeaux.snes.edu>  
À: infos.snes47@bordeaux.snes.edu  
Objet: Nouvelles vagues...

Bonjour à toutes et à tous

### Une nouvelle équipe au snes47

Cette année, une nouvelle équipe au secrétariat départemental (S2) de Lot-et-Garonne :

- Saami Malick, secrétaire départemental (collège Chaumié, Agen) ;
- Tidjiti Anne-Laure, co-secrétaire départementale (lycée Palissy, Agen) ;
- Dupouy Éric, trésorier (collège Jasmin, Agen) ;
- Gauthier Marie-Laure secrétaire adjointe (collège Jasmin, Agen) ;
- Renom Julien, adjoint secrétariat secteur vie scolaire (CPE lycée Val de Garonne, Marmande) ;
- Aswad Michel, référent départemental AESH (AESH, Monflanquin).

Ce secrétariat est secondé par un Bureau, composé de :

- Cathala Geneviève (responsable S1 retraités) ;
- Delye Guillaume (lycée Palissy, Agen) ;
- De San Mateo Guilaine (lycée De Baudre, Agen) ;
- Duthil Olivier (lycée De Baudre, Agen) ;
- Fara Béatrice (collège Dangla, Agen) ;
- Garnaud Jean-Michel (lycée Palissy, Agen) ;
- Germanicus Jean-Luc (lycée G. Leygues, Villeneuve/Lot) ;
- Larue Thierry (collège Dangla, Agen) ;
- Pedro Sandrine (collège Chaumié, Agen).

N'hésitez pas à nous solliciter pour des conseils (difficultés avec l'administration, protocole sanitaire, mutations, etc.) :

- nous sommes joignables aux 05 53 47 13 47 (le mercredi après-midi), au 06 07 55 96 39 ou au 06 12 51 76 60 ainsi qu'à l'adresse mail suivante [snes47@bordeaux.snes.edu](mailto:snes47@bordeaux.snes.edu)

- la permanence au local se tient le mercredi après-midi (de 14h30 à 17h30) ;

- pour le moment, nous pouvons vous accueillir, sur rendez-vous, au local historique du S2, 14 rue Jean Terles à Agen mais d'ici quelques mois, c'est rue Mirabeau que nous vous accueillerons (nous vous tiendrons au courant de ce futur déménagement) ;

- nous pouvons nous déplacer si besoin pour animer une heure d'info dans votre établissement (nous contacter avant de déterminer la date et l'heure qui doit être communiquée au chef d'établissement une semaine avant).

## En grève le 23 septembre

### Comme chaque rentrée ? ...

**NON**, car la situation dans les établissements est absolument intenable !

En plus de la 4ème vague de la pandémie covid, une vague de décisions et de projets de réformes régressives attaque le second degré :

- des classes toujours plus surchargées ;
- une crise de recrutement qui s'aggrave ;
- des démissions toujours plus nombreuses ;
- des suppressions de postes ;
- une augmentation des HSA ;
- une dévalorisation de nos professions ;
- une revalorisation salariale indigne voire inexistante ;
- une augmentation de la charge de travail qui ne correspond pas à nos missions ;
- des multi-réformes qui ont abîmé nos métiers (BAC, lycée, multi-dispositifs comme pix ou évalangue, évaluations numériques 6ème ...).

Afin de défendre une autre politique de gestion de crise, afin de défendre notre modèle social, afin d'exiger un plan d'urgence *budgétaire* pour le service public d'éducation, le SNES-FSU porte des exigences pour un système éducatif ambitieux avec des personnels revalorisés.

Imposons donc toute leur place aux enjeux éducatifs et sociaux dans les débats de cette rentrée 2021, imposons un rapport de force contre le ministre pour nous faire entendre.

## Jeudi 23 septembre, tous en grève !

Dès que nous en aurons connaissance nous vous communiquerons l'heure et le lieu de départ de la manifestation.

Pour organiser cette journée de mobilisation, nous vous invitons, le mercredi 22 après-midi : afin de préparer la manifestation du lendemain, retrouvons nous au local, 14 rue Jean Terles à Agen à partir de 14h30.

**Mobilisons les CPE, les AED et les AESH !**

Vous avez sans doute remarqué que le nouveau secrétariat du SNES47 a des militants qui se chargent des secteurs vie scolaire et AESH : ce qui est vrai au niveau départemental l'est aussi au niveau académique.

N'hésitez pas à informer vos collègues AED et CPE, que Julien Renom, CPE à Marmande s'occupera plus particulièrement de répondre aux problématiques de ces personnels.

Vos collègues AESH doivent également avoir connaissance qu'un militant AESH répondra aux sollicitations de ces personnels ; il s'agit de Michel Aswad lui même AESH à Monflanquin.

Pour tous les personnels, pour toutes les questions, les mêmes coordonnées :

- 05 53 47 13 47 (le mercredi après-midi)

- 06 07 55 96 39 ou 06 12 51 76 60

- [snes47@bordeaux.snes.edu](mailto:snes47@bordeaux.snes.edu)

### **Compte-rendu du Comité d'Hygiène, de Sécurité et de Conditions de Travail Départemental**

Le CHSCTD s'est réuni lundi 31 août. Outre le rappel du protocole sanitaire, la disponibilité des masques et des autotests pour les personnels, on nous a informés que les tests concerneraient prioritairement les élèves du 1<sup>er</sup> degré et que la vaccination serait vivement encouragée dans le 2<sup>nd</sup> degré.

Avec l'accord des parents et des élèves, les jeunes de 12 à 17 ans pourront se faire vacciner selon 3 modalités :

- si l'établissement scolaire est à plus de 20km d'un centre de vaccination, une équipe de vaccination comprenant obligatoirement un médecin se déplacera au sein de l'établissement ;

- si l'établissement est proche d'un centre de vaccination, les élèves pourront se déplacer à pied (Lycées G. Leygues et Lomet) ;

- si l'établissement est assez éloigné du centre de vaccination, les élèves seront transportés en bus.

Dans les deux derniers cas, des créneaux de vaccination seront réservés pour les élèves.

Qui accompagne ?

A la surprise générale, il s'agira d'un personnel de la communauté éducative (AED, CPE, professeur...) et l'organisation de la vaccination reviendra aux chefs d'établissement. Il a été rappelé que cette mission ne relève pas de nos fonctions et qu'elle doit se faire sur la base du volontariat.

Qui paie les « volontaires » ?

Si cela devait se faire hors temps scolaire, il doit y avoir une rémunération en HSE.

Nous craignons que cet accompagnement soit réalisé gratuitement par des personnels ayant des contrats précaires puisque des HSE n'ont pas été prévues par la DSDEN. La rémunération avec des HSE ne se fera que s'il y a accord avec le chef d'établissement !

Qui paie les bus ?

... « c'est en cours d'arbitrage »....

**Une organisation digne de notre bêtisier !!!**

Bien cordialement

---

**SNES-fsu**

Section départementale du Lot et Garonne

---

14 rue Jean Terles 47000 Agen

Tél. 06.07.55.96.39

snes47@bordeaux.snes.edu

<https://bordeaux.snes.edu/-Snes-Lot-et-Garonne-30-.html>

Twitter : [@snes47](https://twitter.com/snes47)